

N° 7  
01 décembre 2023



PS/MS/GS de l'école primaire à Pont d'Ouilly (14690)

## Informations aux mandataires

« Un fossile d'absence.

Un fossile de miroir, un fossile de tramway avec ou sans wattman. Un fossile de retour. Un fossile de départ, un souvenir en pierre de ton premier regard.

Un fossile de ton nom, effacé par le sable.

Un fossile, immobile, de ce fameux hasard. Un fossile de café, avec deux sucres en pierre. Un silex pour touiller et un nuage de terre. »

**Timotéo SERGOI**

Extraits de *Les mots, le miel, et mille fois l'or*,  
Edition Le Coudrier  
Poète-parrain d'École en Poésie 2023-24

**Question mandataire : Nous faisons venir un photographe pour réaliser un calendrier contenant les photos des élèves. Nous envisageons également d'ajouter des produits dérivés comme des mugs et magnets. Avons-nous le droit de vendre ces produits pour la coopérative scolaire ?**

Les photographes scolaires sont nombreux à intervenir dans les écoles, le ministère a cadré leur intervention dans le BO 24 du 12 juin 2023 dont une annexe intitulée « Le Code de bonne conduite des interventions des photographes professionnels » en milieu scolaire.

Ils proposent des nouveaux services qui interrogent la légalité des pratiques et des droits des coopératives scolaires. Vous pouvez consulter notre site OCCE 90 dans Espace mandataire pour plus d'informations par l'OCCE.

Seule une association en lien avec l'école, en particulier la coopérative scolaire, peut passer commande auprès d'un photographe et revendre ces photos aux familles car les écoles ne disposent pas de personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Toutefois, nous observons des propositions de produits dérivés de la photographie scolaire comme les mugs et magnets ...

Nous recommandons de limiter ces offres pour les raisons suivantes :

- la coopérative scolaire encourage la fabrication et la vente d'objets **fabriqués par les enfants** dans le cadre d'un projet pédagogique;
- ces produits dérivés font **l'objet de concurrence** et donc nous préconisons d'informer les familles de cette dérive commerciale et de ses coûts;
- l'OCCE propose des moyens de financer vos projets en impliquant les enfants par exemple le calendrier OCCE ou la Trousse à projet.

## Les actions OCCE en cours



### A vos agendas : « Lire, c'est partir » Rendez-vous le mercredi 6 décembre de 10h à 17h

Cet événement se poursuit mais à changer de lieu!  
Venez nous rejoindre dans **nos locaux OCCE,**  
**10 rue de Londres bâtiment A 2nd étage à Belfort**  
Vous pouvez consulter le catalogue des livres sur [le site de l'association](#)  
Une fois votre commande préparée, vous l'envoyez à l'adresse suivante  
**[lire-cest-partir@wanadoo.fr](mailto:lire-cest-partir@wanadoo.fr)** jusqu'au 1er décembre 2023.  
Vous récupérez cette commande le mercredi 6 décembre dans nos locaux.  
Cette journée est également ouverte à tout public sans passer commande.



### Calendrier OCCE 2025 « Notre poème préféré »

Comme chaque année, l'OCCE national propose aux enseignants des coopératives de participer à la réalisation du calendrier 2025.  
C'est l'occasion de valoriser les productions des enfants et de financer des projets coop par la vente des calendriers.  
Vous souhaitez recevoir plus d'informations, n'hésitez pas à nous appeler ou à [consulter le dossier en ligne](#).  
Les productions scannées sont à parvenir auprès de notre association **avant le 12 janvier 2024**



### Action OCCE « Etamine » Création, réalisation et échange de livres produits collectivement

« **Auteur Etamine** », c'est s'engager dans un projet d'écriture coopérative, inscription entre le 7 novembre 2023 et 13 janvier 2024;  
« **Lecteur Etamine** », c'est se lancer dans un projet de lecture coopérative, inscription entre le 30 janvier et 28 février 2024;  
Consulter [le site OCCE rubrique « Etamine »](#) pour plus d'informations.